



# FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière



1701, rue Parthenais,  
Montréal (Québec) H2K 3S7  
Canada  
Tél: +1 514 590-6883  
info@francopol.org  
www.francopol.org

# Rapport annuel 2019

# Table des matières

<b>1. Mot de la présidente</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Présentation de FRANCOPOL</b> .....	<b>5</b>
<b>2.1. Profil organisationnel</b> .....	<b>5</b>
2.1.1. Mission, vision et valeurs.....	5
2.1.2. Services offerts.....	5
2.1.3. Membres.....	6
<b>2.2. Structure</b> .....	<b>7</b>
2.2.1. Comité de direction.....	7
2.2.2. Bureau international.....	8
2.2.3. Assemblée générale.....	9
2.2.4. Conseil des Sages.....	9
2.2.5. Secrétariat général.....	9
2.2.6. Soutien au secrétariat général.....	10
<b>3. Planification stratégique 2018-2021 • Réalisations 2019</b> .....	<b>11</b>
<b>3.1. Partager les pratiques inspirantes</b> .....	<b>11</b>
3.1.1. Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS).....	11
3.1.2. Lancement du quatrième ouvrage de la collection FRANCOPOL.....	11
3.1.3. Préparation du 6 <sup>e</sup> congrès international FRANCOPOL.....	12
3.1.4. Travaux des comités techniques.....	12
3.1.5. Autres activités organisées par FRANCOPOL en 2019.....	16
<b>3.2. Accroître l'efficacité du réseau</b> .....	<b>16</b>
3.2.1. Changements administratifs.....	16
3.2.2. Rédaction d'une charte éthique pour encadrer le partenariat avec les entreprises privées.....	17
3.2.3. Sondage auprès des membres.....	17
3.2.4. Rencontre de travail du secrétariat général.....	18
3.2.5. Participation de trois membres du réseau à la formation sur les droits des migrants.....	18
<b>3.3. Promouvoir FRANCOPOL</b> .....	<b>18</b>
3.3.1. Présence de FRANCOPOL à divers événements.....	18
3.3.2. Présentation de FRANCOPOL.....	19
3.3.3. Plaquette FRANCOPOL.....	19
3.3.4. Rencontre des membres d'un même pays.....	19
<b>4. États financiers</b> .....	<b>20</b>
<b>Rapport de la trésorerie</b> .....	<b>20</b>

# 1. Mot de la présidente

Cette année souligne la reconnaissance de l'expertise du réseau. Le travail acharné des experts a conduit à la réussite de nos projets.

La formation policière, la cybercriminalité, le comportement policier, la lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes, la police et le citoyen, la lutte contre le terrorisme, la communication de crise, l'usage de la force sont autant de sujets qui animent les travaux des comités techniques de FRANCOPOL pour répondre aux objectifs de notre planification stratégique. Les experts qui y participent se rejoignent sur des thématiques d'intérêts communs. Ce sont ces spécialistes engagés que nous souhaitons mettre à l'honneur en 2019.

Sous la direction du Comité des écoles, cette année a été l'occasion du lancement du guide « Gestion des risques et des nouvelles menaces ». Ce 4<sup>e</sup> ouvrage de la collection FRANCOPOL, constitue les actes de notre 5<sup>e</sup> congrès international qui s'est tenu à Dakar en octobre 2018. Il est le fruit d'un travail collaboratif. Trente-quatre collaborateurs, intervenants du congrès, provenant de 11 pays, ont participé à sa réalisation. La lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, les flux migratoires, les risques psychosociaux sont les principaux thèmes relevés et partagés.

C'est dans ce contexte et dans la continuité de ces échanges qu'en 2019, le comité technique sur la cybercriminalité s'est investi dans l'organisation d'un atelier d'échanges de bonnes pratiques d'experts francophones à l'École nationale à vocation régionale en cybercriminalité de Dakar. Les échanges d'une trentaine d'experts venus d'une dizaine de pays ont permis la création d'un réseau d'acteurs opérationnels.

Le projet de sensibilisation à la détection des engins explosifs improvisés a été mené à terme en 2019. Mis en œuvre par le comité technique dédié à la lutte contre le terrorisme, ce sont près de deux mille membres des forces de sécurité intérieure (FSI) du Burkina Faso, du Cameroun, du Niger, du Tchad et de la République centrafricaine qui y ont participé.

Cette année, nous avons à nouveau, conforté notre implication sur les thématiques des mineurs et des femmes pour renforcer les capacités des FSI et des acteurs responsables de la prise en charge des mineurs dans l'espace G5 Sahel. ONU Femmes a sollicité notre expérience sur le sujet des violences faites aux femmes.

Les questions du genre étaient également le défi de la dernière édition de nos séminaires de formation sur le processus de recrutement de policiers dans les opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations Unies, où il était plus particulièrement l'occasion d'aborder l'enjeu que représente la participation des femmes dans les missions.

Dans la perspective de l'organisation du 6<sup>e</sup> congrès international en 2020 au Québec, nos travaux ont débuté. Le renforcement de la relation entre la police et le citoyen constitue un enjeu prioritaire majeur partagé à l'échelle mondiale. « Police/Citoyen : la confiance au cœur des interventions » est le thème général que nous débattons.

Toutes nos actions et tous les outils élaborés par nos comités techniques, prouvent un engagement fort et sans cesse renouvelé, des femmes et des hommes qui composent FRANCOPOL. L'expertise de nos spécialistes est aujourd'hui éprouvée et reconnue dans l'ensemble de l'espace francophone. Grâce à la solidarité incarnée par notre réseau, elle

s'emploie au service de notre communauté dans le but essentiel de faire progresser les pratiques policières.

Je vous remercie de partager cette richesse et je vous encourage à poursuivre cette belle collaboration qui suscite notre reconnaissance et la réussite de nos projets.

**Sophie Hatt**  
Présidente

2019

## 2. Présentation de Francopol

### 2.1. Profil organisationnel

Le réseau international francophone de formation policière, FRANCOPOL, est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions dans les domaines de la formation et de l'expertise policières.

FRANCOPOL est l'un des 16 réseaux institutionnels de la Francophonie, partenaire privilégié de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le réseau regroupe des services et des écoles de police, en plus d'intégrer des universités et centres de recherche ayant en commun la volonté de s'associer pour partager et faire émerger les nouvelles tendances inspirées des meilleures pratiques policières.

#### 2.1.1. Mission, vision et valeurs

##### Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières.

##### Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation et d'expertise policières francophones.

##### Valeurs

- **Respect** : promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres;
- **Intégrité** : promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

#### 2.1.2. Services offerts

Lorsqu'une organisation devient membre, l'ensemble de son personnel a accès aux services offerts par le réseau. En tant que membre, il est possible :

- d'assister aux activités (conférences, séminaires, formations) organisées par le réseau et ses membres;
- d'accéder à la plateforme de collaboration en ligne appelée le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) et à sa documentation provenant des organisations membres;
- de diffuser des informations sur les innovations et les enjeux en matière de sécurité;
- d'interroger la communauté sur des enjeux nationaux;
- de prendre part à la réflexion et à rédaction des ouvrages de la collection de FRANCOPOL;
- de participer aux travaux des comités techniques.

### 2.1.3. Membres

Au 31 décembre 2019, FRANCOPOL comptait 58 organisations membres, dont 46 membres votants, 11 membres associés et un membre associé individuel.

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2019	
<b>Belgique</b>	
Académie de Police de Namur	Votant
Centre d'études sur la police	Associé
Comité permanent de contrôle des services de police	Associé
École Régionale et Intercommunale de police (ERIP)	Votant
Inspection générale de la police fédérale et locale (AIG)	Associé
Police fédérale	Votant
Police locale de Liège	Votant
Province du Hainaut	Votant
Zone de police de Borraine	Votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Votant
Zone de police Mons-Quévy	Votant
<b>Burkina Faso</b>	
Direction Générale des Écoles de Police du Burkina Faso (Académie de police et École nationale de police)	Votant
<b>Cameroun</b>	
Direction de la formation de la DGSN camerounaise	Votant
École internationale des forces de sécurité	Votant
<b>Canada</b>	
Cégep Gérald-Godin	Associé
Centre international pour la prévention de la criminalité	Associé
Collège canadien de police	Votant
Collège La Cité, Institut des services d'urgence et juridiques	Associé ind.
École nationale de police du Québec	Votant
Gendarmerie royale du Canada	Votant
Réseau intersection	Associé
Service de police de Laval	Votant
Service de police de la Ville de Montréal	Votant
Service de police de la Ville de Québec	Votant
Service de police de l'agglomération de Longueuil	Votant
Sûreté du Québec	Votant
Université du Québec à Trois-Rivières	Associé
<b>Côte d'Ivoire</b>	
École nationale de police	Votant
<b>Espagne</b>	
Institut de Seguretat Pública de Catalunya	Votant
<b>France</b>	
Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R)	Associé
École nationale supérieure de la police	Votant
Gendarmerie nationale	Votant
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice	Associé
Police nationale	Votant

## LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2019

<b>Haïti</b>	
Académie Nationale de Police d'Haïti	Votant
<b>Kosovo</b>	
Académie du Kosovo pour la sécurité publique	Votant
<b>Luxembourg</b>	
École de Police Grand-Ducale	Votant
<b>Niger</b>	
École nationale de police du Niger	Votant
<b>Principauté de Monaco</b>	
Sûreté publique de Monaco	Votant
<b>République de Macédoine</b>	
Ministère de l'Intérieur	Associé
<b>Sénégal</b>	
Direction Générale de la Police Nationale	Votant
<b>Suisse</b>	
Académie de police de Savatan	Votant
Centre interrégional de formation de police (CIFPol)	Votant
Corps des Gardes-frontière	Votant
Institut suisse de police	Votant
Office fédéral de la Police fedpol	Votant
Police cantonale bernoise	Votant
Police cantonale de Bâle-Ville	Votant
Police cantonale de Genève	Votant
Police cantonale du Tessin	Votant
Police cantonale fribourgeoise	Votant
Police cantonale jurassienne	Votant
Police cantonale valaisanne	Votant
Police cantonale vaudoise	Votant
Police municipale de Lausanne	Votant
Police Neuchâteloise	Votant
Police militaire	Votant
Université de Lausanne / École des sciences criminelles	Associé

## 2.2. Structure

FRANCOPOL est un réseau francophone international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts prévoient que FRANCOPOL compte trois instances décisionnelles, soit l'assemblée générale, le Bureau international et le comité de direction. Il compte aussi une instance à rôle consultatif, le conseil des Sages. FRANCOPOL peut compter sur un secrétariat général pour la gestion de ses activités courantes et la réalisation de ses projets. Les contributeurs sont des employés d'organisations membres qui collaborent en équipe de façon virtuelle.

### 2.2.1. Comité de direction

Le comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général, trésorier, et de vice-présidents Amériques,

Europe et Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient. Les membres du comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale et le Bureau international, de présenter les rapports annuels et les budgets à l'assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.



**Sophie Hatt**

*Présidente*

Directrice – Direction de la coopération internationale  
Ministère de l'Intérieur (France)



**Guy Lapointe**

*Secrétaire général*

Directeur des communications et des relations internationales  
Sûreté du Québec (Canada)



**Pierre St-Antoine**

*Trésorier*

Directeur des affaires institutionnelles et des communications  
École nationale de police du Québec (Canada)



**André Etter**

*Vice-président Europe*

Coordinateur romand de la formation policière  
Police cantonale vaudoise et Conférence latine des Chefs de département de justice et police (Suisse)



**Serge Côté**

*Vice-président Amériques*

Directeur  
Collège canadien de police (Canada)



**Roger Ouédraogo**

*Vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient*

Commissaire Divisionnaire de Police, Chargé de missions au  
Cabinet du Ministre d'État Ministre de la sécurité (Burkina Faso)

### 2.2.2. Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOL, d'approuver les budgets annuels, les plans d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de 15 administrateurs élus par l'assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désigné par le comité de direction.



En plus des membres du comité de direction cités plus haut, le Bureau international est composé de :

**Régis Bastide**

Sûreté publique de Monaco

**Suzanne Boucher**

Service de police de la Ville de Montréal (Canada)

**Frédéric Dauphin**

Zone de police Bruxelles Nord (Belgique)

**Alain Gorka**

Police cantonale vaudoise (Suisse)

**Peter Jansen**

Police fédérale belge (Belgique)

**Hugues Lebedelle**

Académie provinciale de police du Hainaut (Belgique)

**Valérie Maldonado**

*Vice-présidente associative*

Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (France)

**Gilles Martin**

Gendarmerie nationale (France)

**Cécile Oyono**

École internationale des forces de sécurité du Cameroun (Cameroun)

**Nomination à venir**

Gendarmerie royale du Canada (Canada)

### 2.2.3. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

### 2.2.4. Conseil des Sages

Le conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau. Les membres du conseil des Sages sont nommés par le Bureau international.

### 2.2.5. Secrétariat général

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres :

**Pascale Allisse**

Conseillère de la Présidente  
Direction de la coopération internationale – Ministère de l'Intérieur (France)

**Cynthia Massé et Rachel Morin-Leclerc**

Conseillères du secrétaire général  
Sûreté du Québec

**Suzanne Roy**

Coordonnatrice des instances et de la trésorerie  
École nationale de police du Québec

**Vanessa Gay-Para**

Coordonnatrice des comités techniques  
Police fédérale belge

**2.2.6. Soutien au secrétariat général****Barbara Maton**

Graphiste  
Institut Provincial de Formation du Hainaut

## 3. Planification stratégique 2018-2021 • Réalisations 2019

En 2019, FRANCOPOL a offert à ses membres des activités et des outils rattachés aux objectifs fixés dans sa planification stratégique 2018-2021. Le partage des pratiques inspirantes, l'augmentation de l'efficacité du réseau et la promotion de FRANCOPOL permettront au réseau de conserver sa place de référence en matière d'expertise et de formation policières francophones.

### 3.1. Partager les pratiques inspirantes

#### 3.1.1. Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)

Le portail du CFIS offre un accès unique à de nombreuses sources d'information, dont plusieurs collections portant sur les enjeux de sécurité publique ainsi que de formation policière.

En 2019, l'enrichissement de cette plateforme s'est poursuivi, entre autres par l'ajout du quatrième ouvrage de la collection FRANCOPOL, le guide *Gestion du risque et des nouvelles menaces*.

Les travaux des comités techniques, les demandes de collaboration et les réponses des membres, de même que les outils de nos partenaires sont venus alimenter la plateforme documentaire.

Cette année, 90 personnes ont demandé un accès au CFIS, ce qui porte le nombre d'abonnés actifs à 881. L'augmentation significative du nombre d'abonnés s'explique par le fait que tous les employés de l'École nationale de police du Québec ont maintenant accès à la documentation de FRANCOPOL. Le CFIS compte maintenant 577 documents relatifs aux activités du réseau.

#### 3.1.2. Lancement du quatrième ouvrage de la collection FRANCOPOL

FRANCOPOL a pour objectif de concevoir une collection d'ouvrages qui met en évidence de bonnes pratiques sur des sujets de pointe du milieu policier francophone.

Le 8 octobre 2019, FRANCOPOL était fier de procéder au lancement du quatrième ouvrage de sa collection, le guide *Gestion des risques et des nouvelles menaces*. L'événement a eu lieu à la Délégation générale du Québec à Paris, en présence d'une vingtaine de membres, dont quelques-uns par visioconférence, et de partenaires, dont des représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie et la déléguée aux affaires francophones et multilatérales du Québec à Paris.

Ce guide regroupe l'ensemble des actes du 5<sup>e</sup> congrès international FRANCOPOL, qui a eu lieu à Dakar du 17 au 19 octobre 2018. Rappelons que quatre thématiques y sont traitées, soit : la lutte contre le terrorisme, la gestion des flux migratoires, la cybercriminalité et la gestion des risques psychosociaux.

Comme une quarantaine de courtes conférences portant sur les pratiques formatives se sont succédées lors du congrès, l'ouvrage présente, de façon plus élaborée, une gamme d'approches et de bonnes pratiques en matière de prévention, de formation ou d'intervention dans le domaine policier, auxquelles le lecteur pourra se référer. Le guide contient également quelques articles qui n'ont pu être présentés lors du congrès, mais qui

étaient considérés d'intérêt par le comité de rédaction.

### 3.1.3. Préparation du 6<sup>e</sup> congrès international FRANCOPOL

Le 6<sup>e</sup> congrès international FRANCOPOL est prévu avoir lieu à Montréal, au Canada, du 3 au 5 novembre 2020.

Le comité de programmation s'est réuni à Paris le 9 octobre 2019 afin d'établir l'horaire général du congrès, d'identifier la thématique principale qui serait proposée aux membres, ainsi que les sujets qui pourraient s'y rattacher afin d'offrir aux congressistes un contenu riche et qui répond aux préoccupations actuelles.

Une vingtaine de membres des instances ou encore responsables de comités, venus de Belgique, du Burkina Faso, du Canada, de France et de Suisse ont pu prendre part aux échanges.

Le thème général du congrès qui a été retenu à la suite d'une consultation des membres est : *Police/citoyen : la confiance au cœur des interventions.*

En rapport avec la thématique, chaque comité technique de FRANCOPOL aura l'opportunité de présenter le fruit de ses travaux. Cet événement marquera le retour d'un congrès international sur le continent américain, après le congrès d'inauguration du réseau de 2008.

### 3.1.4. Travaux des comités techniques

FRANCOPOL mise en grande partie sur la collaboration de ses membres pour accomplir sa mission. C'est pourquoi le réseau s'est doté, au fil des ans, de comités techniques formés d'experts internationaux travaillant sur des thématiques bien précises et qui sont d'intérêt stratégique.

Les comités techniques permettent à FRANCOPOL de favoriser le développement de meilleures pratiques par la mise en commun des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. Par ailleurs, ceux-ci permettent de demeurer à l'affût des nouvelles tendances et des innovations grâce au partage entre les partenaires et experts œuvrant dans ce secteur d'activité.

#### Comité des écoles

Quatre rencontres se sont déroulées au cours de l'année.

Les travaux du comité ont mené à la publication du guide sur la *Gestion des risques et des nouvelles menaces* et à son lancement dans le dernier trimestre. Ils ont aussi porté sur l'échange de pratiques innovantes et inspirantes dans les domaines de l'élaboration des plans de formation et de l'apprentissage virtuel. De plus, les rencontres ont permis la validation de la création de deux nouveaux comités techniques : un relatif à l'usage de la force et le second traitant de la communication de crise.

Cette année a été l'occasion d'accueillir le nouveau coordonnateur du Comité des écoles, M. Pierre-Henri Machet, de la Direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale, et son équipe.

## Comité technique comportement policier

Du 3 au 5 avril, deux représentants du comité technique comportement policier (CTCP) se sont déplacés au Burkina Faso dans le cadre de la toute première diffusion d'une formation spécifique aux forces de défense et de sécurité. L'activité a permis de former 20 formatrices et formateurs provenant des différentes écoles et centres d'entraînement des forces de défense et de sécurité du pays. Le but était de renforcer leurs capacités à mener des formations relatives au respect des droits humains et à la prévention de la torture, au moyen du manuel développé à cet effet.

Rappelons que cette formation de deux jours et demi avait préalablement été mise sur pied en juillet 2018 par les représentants du CTCP, en collaboration avec Equitas et le Mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des peuples (MBDH), lors d'un premier déplacement au Burkina Faso. Un manuel de formation avait alors été produit par le CTCP.

## Comité technique sur la cybercriminalité

Du 25 au 27 novembre, le comité technique sur la cybercriminalité a organisé un atelier d'échange de bonnes pratiques d'experts francophones en cybercriminalité. L'atelier s'est tenu à l'École nationale à vocation régionale en cybersécurité (ENVR) à Dakar, au Sénégal, et a rassemblé une trentaine d'experts en cybercriminalité – policiers, gendarmes, représentants d'opérateurs téléphoniques et d'établissements de transfert d'argent – venant de Belgique, du Bénin, du Canada, de Côte d'Ivoire, de France, de Mauritanie, du Sénégal et du Togo. L'Afrique du Sud a souhaité, en tant qu'observateur s'associer aux spécialistes francophones.

L'activité s'est articulée autour d'ateliers thématiques sur les problématiques des « sextorsions » et des « scams 419 », et de tables rondes sur les systèmes nationaux de lutte contre les escroqueries sur Internet. Les experts ont également pu partager l'expérience des États francophones qui ont déjà mis en place des outils, de type plateforme de signalement du contenu illicite de l'Internet. Le dernier jour des travaux a accueilli les partenaires privés, opérateurs de télécommunications et de transferts d'argent dans l'objectif d'une meilleure coopération.

## Comité technique de lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes

Le comité technique de lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes a été très actif au cours de l'année 2019.

Sur la thématique des mineurs, tout d'abord, il a participé à l'élaboration du cadre référentiel « Les compétences-clefs des procureures et procureurs et des juges en matière de droit de l'enfant ». Les travaux entourant la réalisation de cet ouvrage étaient coordonnés par le Bureau international des droits des enfants (BIDE) et fortement soutenus par l'Organisation internationale de la Francophonie. Le contenu du référentiel s'est construit à la suite d'ateliers d'experts auxquels le comité technique était représenté. Le document a été mis à la disposition des membres dans le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir.

Dans le cadre du projet PAX coordonné par ECPAT France et dont FRANCOPOL est partenaire, le comité a missionné au Maroc du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2019 trois experts, belge, français, luxembourgeois pour offrir deux sessions de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes de violences. Trente-six chefs de brigade et formateurs issus de toutes les provinces du Royaume avaient été conviés au centre de formation de

la Gendarmerie royale marocaine de Benslimane (GRM).

Également, du 2 au 4 juillet, le comité technique a organisé un atelier pluridisciplinaire à N'Djamena dans l'objectif de répondre aux recommandations des actions menées en 2018 et de poursuivre les travaux entrepris pour renforcer les capacités des forces de sécurité et des acteurs responsables de la prise en charge des mineurs dans l'espace du G5 Sahel. Lors de cet atelier, une trentaine de professionnels se sont mobilisés autour de problématiques majeures comme celles des mineurs livrés à eux-mêmes dans la rue, des enfants « talibés » ou encore de la prostitution des mineurs. Les travaux ont permis la création d'un réseau informel de professionnels intervenant auprès des victimes de violences, nommé « Réseau national de protection de l'enfance » (RÉNAP).

Du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2019, une formation de formateurs aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs était organisée au Centre d'études et de formation pour le développement (CEFOD) de N'Djamena et offerte par des experts belge et burkinabé de FRANCOPOL. Une vingtaine de policiers – officiers de police judiciaires et enquêteurs de la sous-direction de protection des mineurs – y ont assisté et formeront à leur tour les points focaux identifiés à travers les différents services de police du pays.

Sur le sujet des violences faites aux femmes, les 19 et 20 février 2019, la Direction de la coopération internationale (DCI) et FRANCOPOL ont organisé une visite d'étude au profit de sept hauts responsables de la Direction de Sûreté nationale marocaine et d'une représentante d'ONU femmes. Ces échanges interviennent dans le contexte où le Maroc s'est récemment doté d'un cadre juridique spécifique sur la lutte contre les violences faites aux femmes. L'expertise regroupée au sein de FRANCOPOL avait conduit ONU femmes à solliciter l'expérience de ses spécialistes.

### **Comité technique police et citoyen**

En 2019, le comité technique police et citoyen s'est doté de deux nouveaux outils pour inciter le partage des bonnes pratiques en matière de police communautaire. Tout d'abord, il a développé et mis à la disposition des membres un formulaire de *Présentation d'une bonne pratique en police communautaire* et une fiche descriptive visant à orienter les organisations.

Ce nouvel outil a permis au comité de publier deux bonnes pratiques qui ont été déployées auprès des membres du réseau, soit le projet Immersion du Service de police de l'agglomération de Longueuil et le projet agents pivots de la Régie intermunicipale de police Thérèse-de-Blainville.

Finalement, le comité technique police et citoyen s'est investi dans l'organisation du prochain congrès FRANCOPOL puisqu'il a été identifié comme responsable, avec le comité de programmation, du contenu de l'événement.

### **Comité technique sur les communications de crise**

Le comité technique sur les communications de crise a vu le jour au cours de l'année 2019. Une première rencontre du comité s'est déroulée le 19 juin en vidéoconférence et a permis d'identifier les objectifs généraux du comité, soit l'échange de bonnes pratiques, le partage d'expérience, l'étude de cas et le développement de pratiques innovantes, notamment l'utilisation des médias traditionnels versus les médias sociaux, la gestion des relations avec les médias traditionnels et le partage d'information informelle avec les

médias traditionnels.

Une deuxième rencontre, cette fois-ci en présentiel à Paris et en vidéoconférence, a eu lieu en octobre. Cette dernière a permis à trois membres du comité de présenter une étude d'un cas d'un événement d'envergure pour lequel ils ont eu à faire la gestion des communications de crise. Cette activité a permis de mettre en lumière les ressemblances et les différences dans les méthodes de communication utilisées dans les différents pays membres dans l'objectif d'améliorer et de renforcer les points positifs, mais aussi d'identifier les pratiques à éviter.

Le comité s'est investi et a participé, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre à Paris à un séminaire de réflexion transversale des réseaux institutionnels de la Francophonie, organisé par l'OIF. Ce séminaire, dont la thématique portait sur l'intégrité de l'information et des processus démocratiques à l'ère des réseaux sociaux, a réuni une quarantaine d'experts des réseaux institutionnels de la francophonie, dont FRANCOPOL, ainsi que des partenaires de l'OIF provenant d'organisations internationales. À titre de représentante du comité technique sur les communications de crise, une officière spécialiste et adjointe du directeur de la communication et des relations avec les citoyens de la Police cantonale vaudoise, a pu intervenir auprès de ses collègues en leur offrant une présentation intitulée *Police et communication digitale : enjeux, rôles et défis*. Cette dernière a mis en lumière les nouvelles réalités en matière de communication entre la police et les citoyens.

### **Comité technique sur l'usage de la force**

Le comité technique sur l'usage de la force a été mis sur pied vers la fin 2019, à la suite d'une recommandation du Comité des écoles. Deux co-coordonnateurs ainsi que les membres du comité ont pu être identifiés. Ces derniers auront pour mandat de partager les pratiques ayant trait à l'utilisation des moyens de contrainte à l'égard d'une personne pour faire cesser un danger, une infraction, un trouble public, etc.

Les premiers objectifs de ce comité technique seront principalement orientés vers la formation et l'évaluation en matière d'usage de la force. Les activités du comité devraient débuter en 2020.

### **Comité technique sur la gestion des foules et droits du citoyen**

Après avoir pris une pause à la suite de la publication du troisième ouvrage de la collection FRANCOPOL, le comité technique sur la gestion des foules et droits du citoyen reprend ses travaux en fin d'année 2019. Avec les nouvelles formes de mobilisation publique, cette thématique nous invite à faire évoluer nos doctrines de travail, d'où la pertinence d'échanger sur les différentes expériences et d'élaborer de nouvelles façons pour faire face aux dynamiques sociétales émergentes.

### **Comité technique lutte contre le terrorisme**

Le projet de sensibilisation à la détection des engins explosifs improvisés (EEI) a débuté en mai 2018 au Cameroun et a été prolongé en 2019. Mis en œuvre par FRANCOPOL et son comité technique dédié à la lutte contre le terrorisme, financé par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, il a associé la Direction de la coopération internationale et les services de sécurité intérieure français des pays concernés. Près de 2000 membres des forces de sécurité intérieure (FSI) du Burkina Faso, du Cameroun, du Niger, du Tchad et de la République centrafricaine ont été sensibilisés.

Particulièrement destinée aux unités primo intervenantes, principaux « capteurs » des FSI sur le territoire, cette sensibilisation avait pour but de former les FSI à détecter les différents types de menaces liées aux EEI et de prendre les mesures les plus adaptées afin de renforcer la réponse de l'État dans ces situations, notamment en adoptant les mesures conservatoires indispensables, afin de protéger le public et les FSI et faciliter l'intervention des services spécialisés.

Le service de sécurité intérieure de l'ambassade de France au Cameroun a eu un rôle central dans la mise en place de ce projet. Dix-sept sessions de sensibilisation y ont été organisées dans la plupart des régions du pays, au profit de 1491 membres des forces de sécurité intérieure (policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers). L'École internationale des forces de sécurité (EIFORCES) et la Délégation générale de la sûreté nationale (DGSN) se sont particulièrement impliquées. La police du Burkina Faso s'est également investie en mettant à disposition un expert burkinabé pour les sessions organisées à Niamey, au Niger.

### 3.1.5. Autres activités organisées par FRANCOPOL en 2019

#### **Séminaire de formation au processus de recrutement de policiers pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies – Focus sur la participation des femmes**

FRANCOPOL, en partenariat avec la Division la Police des Nations Unies, la composante Police (UNPOL) de la MINUSMA, et avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, a organisé du 14 au 17 octobre, à Bamako, un séminaire de formation au processus de recrutement de policiers pour les opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations Unies.

Réunissant à la fois des responsables nationaux chargés de planifier les déploiements dans les OMP et des femmes susceptibles d'être déployées dans ces missions, cette rencontre a bénéficié à une trentaine de participants policiers et gendarmes de haut niveau, constitués pour moitié de femmes et issus de 12 pays d'Afrique francophones principaux contributeurs aux OMP en termes de personnel de police (Tunisie, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Rwanda, Burkina Faso, Ghana, Bénin, Cameroun, Mali, Guinée, Togo).

Cette session de formation avait pour objectif de maintenir le niveau de qualité des dossiers et d'optimiser les chances de succès des candidats francophones dans les composantes polices des OMP. Durant la formation, les participants ont assisté à plusieurs séances plénières dédiées à la stratégie des Nations Unies sur la parité du genre pour le personnel en uniforme, aux bonnes pratiques pour une intégration du genre dans les activités de police des OMP et aux témoignages des policières de la MINUSMA sur les défis et les opportunités dans les missions. Des ateliers pratiques de rédaction des formulaires de candidature et de préparation des entretiens de sélection ont également été proposés aux participants.

## 3.2. Accroître l'efficacité du réseau

### 3.2.1. Changements administratifs

Quelques changements administratifs ont eu cours au sein du Bureau international de FRANCOPOL au cours de l'année 2019 :



- Arrivée de l'inspecteur-chef Guy Lapointe de la Sûreté du Québec (Québec, Canada) au poste de secrétaire général en remplacement de Pierre Allaire;
- Arrivée de Rachel Morin-Leclerc de la Sûreté du Québec (Québec, Canada) au poste de conseillère du secrétaire général;
- Arrivée de Suzanne Boucher du Service de police de la Ville de Montréal (Québec, Canada) au poste d'administrateur en remplacement de Pierre Dupéré;
- Nomination d'André Etter coordonnateur des écoles romandes de police (Suisse) au poste de vice-président Europe en remplacement de Thierry Dierick;
- Arrivée de Peter Jansen de la Police fédérale belge (Belgique) au poste d'administrateur en remplacement de Thierry Dierick;
- Arrivée de Cynthia Massé de la Sûreté du Québec (Québec, Canada) au poste de conseillère du secrétaire général en remplacement de Maria Kantcheva;
- Arrivée de Valérie Maldonado de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) (France) au poste de vice-présidente associative en remplacement d'Hélène Cazaux-Charles.

### 3.2.2. Rédaction d'une charte éthique pour encadrer le partenariat avec les entreprises privées

À la suite d'une décision de l'assemblée générale en octobre 2018, une modification a été apportée aux statuts. L'article 5.6 qui a été ajouté indique : « Peuvent être admis comme partenaires privés les entreprises intéressées à collaborer aux travaux de FRANCOPOL ». Cet amendement permet maintenant à des partenaires privés, de devenir membre de FRANCOPOL sous certaines conditions.

Pour faire suite à cette nouveauté, le secrétariat général a entrepris en 2019 des réflexions quant à l'encadrement nécessaire qui devra être mis en place pour assurer l'intégrité et l'indépendance du réseau. Au terme de cette réflexion, une Charte éthique encadrant les relations de FRANCOPOL et de ses membres avec des partenaires privés a été rédigée et entérinée par le Bureau international de FRANCOPOL.

Cette dernière fait état de 10 sous-articles, présentés sous l'angle de trois volets, c'est-à-dire : intégrité, indépendance et équité.

D'autres réflexions, notamment quant au rôle précis des partenaires privés au sein du réseau et aux avantages et critères d'admission pour ce type de membre, se poursuivront au cours de l'année 2020.

### 3.2.3. Sondage auprès des membres

À l'été 2019, le secrétariat général a transmis un sondage à l'ensemble de ses membres dans le but de connaître leurs besoins pour 2019 et les thématiques d'intérêt pour les mois à venir. Dix-huit membres ont répondu à l'appel donnant au secrétariat général des pistes très intéressantes à explorer. Quelques sujets sont revenus à plusieurs reprises et ont été traités de différentes manières au sein du réseau au cours de l'année :

- Usage de la force : un comité sur l'usage de la force a été mis sur pied et devrait commencer ses travaux en 2020;
- La police de proximité/contact avec les citoyens : cette thématique a été retenue pour le prochain congrès;
- L'apprentissage virtuel : le Comité des écoles se penche depuis plusieurs mois sur

la question de l'apprentissage virtuel;

- La cybercriminalité : le comité technique sur la cybercriminalité a organisé un atelier d'experts de trois jours à Dakar au Sénégal et poursuit ses travaux dans le domaine.

### 3.2.4. Rencontre de travail du secrétariat général

Le secrétariat général de FRANCOPOL s'est réuni du 7 au 9 octobre, à Paris, pour une rencontre de travail fort efficace, qui a permis d'entamer l'organisation du congrès 2020, de procéder au lancement du quatrième ouvrage de la collection FRANCOPOL, de réviser certains documents organisationnels et de faire le suivi de la planification stratégique.

### 3.2.5. Participation de trois membres du réseau à la formation sur les droits des migrants

Pour la troisième année consécutive, l'OIF et l'Institut international de droit humanitaire de Sanremo (IIDH) ont proposé aux membres de FRANCOPOL, la formation en français « Protéger les droits des migrants : les normes internationales face aux défis contemporains ». D'une durée de cinq jours, cette session s'est tenue à Sanremo, en Italie, du lundi 27 au vendredi 31 mai 2019.

Cette formation se destinait aux acteurs francophones impliqués dans le cadre de leurs fonctions à la protection des droits des personnes migrantes. Elle visait à renforcer leurs compétences théoriques ainsi qu'à les accompagner, à travers des exercices pratiques, à la mise en œuvre de leurs mandats dans ce domaine. Les enseignements de cette formation développée par l'IIDH de Sanremo en lien avec l'OIF étaient offerts par des experts de haut-niveau issus notamment du monde universitaire et des organisations internationales spécialisées.

## 3.3. Promouvoir FRANCOPOL

### 3.3.1. Présence de FRANCOPOL à divers événements

Depuis sa création en 2008, FRANCOPOL a réussi à se tailler une place de choix dans le grand réseau de la Francophonie. Multipliant les participations à des congrès, séminaires et événements de toute sorte, les représentants du réseau promeuvent les activités de FRANCOPOL dès qu'ils en ont l'opportunité.

- **28 janvier** : Rencontre du secrétaire général et du trésorier avec des représentants de l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (ONUDC), organisme qui voulait évaluer la possibilité d'une collaboration avec FRANCOPOL;
- **13 juin** : Participation de madame la présidente et monsieur le secrétaire général au 30<sup>e</sup> anniversaire de l'INHESJ à Paris. Intervention de Madame Cécile Oyono, directrice générale adjointe de l'EIFORCES au Cameroun, administratrice de FRANCOPOL.
- **14 juin** : Rencontre de la présidente et du secrétaire général avec M. Georges Nakseu Nguefang, directeur des affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'organisation internationale de la Francophonie (OIF).
- **28 juin** : Invitation à la cérémonie de sortie de la 69<sup>e</sup> promotion de commissaires de police et de la 23<sup>e</sup> promotion d'officiers de police à l'École nationale supérieure de la police (ENSP), à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or.

### 3.3.2. Présentation de FRANCOPOL

- En janvier 2019, la présidente de FRANCOPOL a présenté le réseau au délégué aux affaires francophones du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français.
- Le 29 avril 2019, l'École nationale de police du Québec accueillait les nouveaux gestionnaires de formation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). L'École a profité de cette occasion pour présenter FRANCOPOL, les possibilités que leur offre le réseau, ainsi que les projets auxquels le SPVM a collaboré au cours des dernières années.

### 3.3.3. Plaquette FRANCOPOL

En 2019, FRANCOPOL a développé un outil de communication et de promotion, utile pour ses membres, permettant de décrire de manière concise ce qu'est le réseau.

L'outil prend la forme d'une plaquette cartonnée recto verso qui peut être pliée et utilisée comme chemise pour présentation de documents. La face intérieure du document présente un portrait global des mandats de FRANCOPOL, quelques photos d'activités qui se sont déroulées au cours des dernières années, ainsi qu'une liste des principaux services offerts aux membres.

Jusqu'à présent, la plaquette a été utilisée et distribuée à des membres du réseau par l'entremise de rencontres organisées par le secrétariat général. La plaquette est disponible en version électronique sur le site Internet.

### 3.3.4. Rencontre des membres d'un même pays

#### Belgique

Une rencontre FRANCOPOL Belgique s'est déroulée le 24 avril 2019 et a réuni une quinzaine de participants. Cet événement a permis, notamment, aux membres belges d'échanger sur les activités s'étant déroulées dans la dernière année au sein du réseau, de les informer sur les orientations du Comité des écoles et sur les thématiques à prioriser pour les futures activités ainsi qu'à faire le bilan des comités techniques.

#### Canada

Le 20 novembre 2019, la Sûreté du Québec a reçu à ses bureaux 13 délégués canadiens pour une rencontre FRANCOPOL Canada. Comme plusieurs délégués étaient nouveaux au sein du réseau, cette rencontre d'une journée a, entre autres, permis de présenter l'origine du réseau, sa mission et ses objectifs, d'animer une discussion ouverte sur les enjeux canadiens en matière de formation et de pratiques policières, d'informer et de discuter du prochain congrès FRANCOPOL, de faire le suivi de la planification stratégique et de présenter les travaux des différents comités techniques. Cette rencontre fut fort bénéfique. Les délégués ont manifesté leur enthousiasme à collaborer au réseau. À l'issue de la rencontre, les participants se sont entendus pour faire de cette rencontre une tradition annuelle.

## 4. États financiers

### Rapport de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Les états financiers qui ont été audités par la firme MALLETTE, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, sont disponibles sur demande. Vous retrouverez aux pages suivantes, l'état des résultats et évolution de l'actif net, ainsi que le bilan qui nous permettent de présenter aux membres les résultats en dollars canadiens et en euros.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

**Guy Lapointe**  
Secrétaire général

**Pierre St-Antoine**  
Trésorier

Montréal, le 9 décembre 2020

## État des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice terminé le 31 décembre

*Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros\**

	2019		2018	
<b>PRODUITS</b>				
Subventions	146 444 \$	98 586 €	170 517 \$	111 399 €
Colloque et congrès	0 \$	0 €	37 263 \$	24 344 €
Commandites	0 \$	0 €	27 843 \$	18 190 €
Contributions des membres	54 121 \$	36 434 €	56 221 \$	36 729 €
	<b>200 565 \$</b>	<b>135 020 €</b>	<b>291 844 \$</b>	<b>190 662 €</b>
<b>CHARGES</b>				
Atelier d'experts à Paris en vue du 6 <sup>e</sup> congrès	5 651 \$	3 804 €	13 241 \$	8 650 €
Comité des écoles	0 \$	0 €	7 766 \$	5 073 €
Congrès international	0 \$	0 €	96 768 \$	63 218 €
DFEN - Atelier d'échange de bonnes pratiques cyber - Sénégal	23 378 \$	15 738 €	0 \$	0 €
ECPAT - Projet PAX	173 \$	116 €	0 \$	0 €
Frais d'administration (annexe)	34 942 \$	23 523 €	50 265 \$	32 838 €
MEAE - Sensibilisation et détection des engins explosifs	36 696 \$	24 704 €	10 497 \$	6 858 €
OIF - Formation prise en charge des mineurs - N'Djamena	0 \$	0 €	19 534 \$	12 762 €
OIF - Formation recrutement OMP - Mali	47 764 \$	32 155 €	0 \$	0 €
OIF - Formation recrutement OMP - Paris	0 \$	0 €	50 473 \$	35 974 €
OIF - Technique d'audition des mineurs - Tchad	12 562 \$	8 457 €	0 \$	0 €
Soutien au secrétariat général	11 543 \$	7 771 €	408 \$	267 €
Soutien aux comités techniques	0 \$	0 €	11 984 \$	7 829 €
Perte (gain) de change	24 298 \$	(521 €)	(13 012 \$)	(605 €)
	<b>197 007 \$</b>	<b>115 747 €</b>	<b>247 924 \$</b>	<b>161 213 €</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>3 558 \$</b>	<b>19 273 €</b>	<b>43 920 \$</b>	<b>20 798 €</b>
<b>ACTIF NET, début de l'exercice</b>	<b>358 112 \$</b>	<b>229 013 €</b>	<b>314 192 \$</b>	<b>208 215 €</b>
<b>ACTIF NET, fin de l'exercice</b>	<b>361 670 \$</b>	<b>248 286 €</b>	<b>358 112 \$</b>	<b>229 213 €</b>

\*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.

## Bilan au 31 décembre

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros\*

	2019		2018	
<b>ACTIF</b>				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	319 993 \$	219 675 €	325 573 \$	208 204 €
Placements	20 000 \$	13 730 €	20 000 \$	12 790 €
Créances	29 084 \$	19 966 €	64 760 \$	41 414 €
	<b>369 077 \$</b>	<b>253 371 €</b>	<b>410 333 \$</b>	<b>262 408 €</b>
<b>PASSIF</b>				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement	7 407 \$	5 085 €	8 336 \$	5 331 €
Apports reportés	0 \$	0 €	43 885 \$	28 064 €
	<b>7 407 \$</b>	<b>5 085 €</b>	<b>52 221 \$</b>	<b>33 395 €</b>
<b>ACTIF NET</b>	<b>361 670 \$</b>	<b>248 286 €</b>	<b>358 112 \$</b>	<b>229 013 €</b>
	<b>369 077 \$</b>	<b>253 371 €</b>	<b>410 333 \$</b>	<b>262 408 €</b>

## ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2019		2018	
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Créances douteuses	3 216 \$	2 165 €	0 \$	0 €
Fournitures de bureau et papeterie	84 \$	57 €	377 \$	246 €
Frais bancaires	4 959 \$	3 338 €	6 500 \$	4 246 €
Frais de déplacement	15 345 \$	10 330 €	32 057 \$	20 943 €
Location et achat de matériel	0 \$	0 €	73 \$	48 €
Publicité et publication d'information	3 417 \$	2 300 €	3 361 \$	2 196 €
Services professionnels	7 755 \$	5 221 €	7 897 \$	5 159 €
Téléphonie et vidéoconférence	166 \$	112 €	0 \$	0 €
	<b>34 942 \$</b>	<b>23 523 €</b>	<b>50 265 \$</b>	<b>32 838 €</b>

\*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.



## **Un grand merci à nos partenaires**

Organisation internationale de la Francophonie

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères  
français

ECPAT France et ECPAT Luxembourg

Délégation générale du Québec à Paris

Equitas

École nationale à vocation régionale en  
cybersécurité à Dakar

Bureau international des droits des enfants

Centre de formation de la Gendarmerie royale  
marocaine de Benslimane

Services de sécurité intérieure français au  
Cameroun, au Niger, au Tchad

ONU Femmes

MINUSMA